



Retraite Sportive du Triangle d'Or

Mairie - rue de l'hôtel de ville – 39600 ARBOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

15 SEPTEMBRE 2023

20:00 heures (Espace Pasteur ARBOIS)

PROCES VERBAL

ORDRE DU JOUR

- ouverture de la séance par la présidente -
- Rapport moral
- intervention Mme Cathy Bugada adjointe à la mairie d'Arbois, chargée des relations avec les associations
- Intervention de M Gérard Pasteur (président du CODERS)
- remerciement aux généreux donateurs et appel aux bénévoles pour devenir animateurs
- Bilan financier par la trésorière et quitus (vote)
- rapport moral de l'année
- renouvellement des statuts et vote
- nouveau mode d'adhésion sur FFRS360
- présentation des animateurs
- Questions diverses

La Présidente Marie-Claude GUIGNARD ouvre la séance à 20 :15 heures en remerciant l'assemblée présente, régulièrement convoquée. (47 adhérents votants dont 30 excusés avec procuration, 76 absents). Le quorum est obtenu.

Remerciements à la Mairie d'Arbois, pour le prêt de la salle ainsi que pour la présence de :

- Mme Cathy Bugada (adjointe au maire et chargée des relations avec les associations)
 - M Yves Chalumeau représentant de Mouchard (trésorier de l'OMS)
 - M Gérard Pasteur président du CODERS.
- Sont excusés M René Molin (conseiller départemental) et M Roger Gros (maire des Arsures)

La présidente rappelle qu'une de nos adhérents est décédée à la fin de la saison dernière.

La parole est donnée à Mme Bugada : Mme Bugada félicite RESTOR pour son engagement, la diversité de cibles et d'activités qui permettent à une large population de seniors de se maintenir en bonne santé physique et de garder des relations avec d'autres personnes. Elle nous souhaite une nouvelle saison avec de belles activités sportives. Elle rappelle qu'Arbois a obtenu le label « Commune Sportive ».

La parole est donnée à M Gérard Pasteur : il est content de revenir à notre A.G. de voir que de nombreux adhérents y assistent. Il donne quelques explications sur le fonctionnement de notre fédération. Le siège est à Sassenage en Isère près de Grenoble. Le CORERS est l'instance régionale pour la Bourgogne- Franche Comté, son rôle principal est financer les déplacements des formateurs qui dispensent les formations pour les candidats animateurs. Le CODERS est l'instance départementale qui assure le financement des frais de logement et de nourriture des participants aux stages. La situation financière est délicate pour ces deux entités qui ont été amenés à augmenter la part qui leur revient dans les cotisations.

Le nombre de formations a fortement diminué, afin de réduire la charge financière.

Intervention de la présidente :

- elle remercie à nouveau les généreux donateurs qui ont souhaité témoigner les remerciements aux animateurs
- elle appelle de nouvelles personnes à se manifester pour devenir animateur et à se former. Ceux qui sont en place sont vieillissants et certains arrêtent d'exercer.
- elle rappelle qu'il n'est pas obligatoire d'avoir des diplômes pour exercer à partir du moment où nous sommes des bénévoles.

Gérard Pasteur précise que dans tous les cas le président est responsable. Si l'animateur ne respecte pas les consignes requises, il est responsable, mais que la responsabilité retombe sur le président et que ce n'est pas à un président d'endosser de telles responsabilités. Certes il y a un problème général de recrutement et le délai d'obtention des diplômes est d'environ deux ans, mais rien n'empêche un animateur en formation d'animer un groupe sous la responsabilité d'un animateur qualifié. Il rappelle l'importance des prérequis qui sont importants et indispensables.

Bilan financier par la trésorière Claudine Braud :

Total des Recettes	17 725,82 €
Total des Dépenses	17 417.10€
Excédant 2022- 2023	308.72€
Solde au 31/08/2022 avec livret	3004.33 €
Solde au 31/08/2023 avec livret	4007.33 €

Les comptes sont excédentaires, avec le compte courant + le compte livret on arrive à un montant de 9104,22 €, ce qui assure une année d'avance de trésorerie, ce qui est la norme.

La commissaire aux comptes n'a pas de remarque ou d'objection à faire, le bilan est donc déclaré sincère. **Le quitus est donné par les votants à l'unanimité.**

Rapport Moral : un grand merci à la mairie de Mouchard et à l'O.M.S. qui nous ont permis de continuer nos activités à Cramans , grâce à leur intervention auprès du maire de cette commune qui

a accepté de nous héberger pendant toute la durée des travaux à titre gracieux y compris pour les frais de chauffage. Etant donné la répartition géographique des adhérents, nous avons besoin de plusieurs salles afin de limiter les déplacements.

L'année sportive s'est bien déroulée, sans problème.

La journée festive 2023 a regroupé deux manifestations pour diminuer les frais de la salle de Villette. A part quelques ratés, cette journée s'est bien passée.

L'animatrice Activ'Mémoire reprend du service à partir du 22 septembre (les informations sont sur le site de RESTOR).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Chaque adhérent(e) a reçu la proposition de révision des statuts en même temps que la convocation à l'A.G.. La proposition est soumise au vote : **La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.**

Quelques informations complémentaires :

- La couverture de l'assurance pour la Fédération a été prorogée jusqu'au 31 octobre 2023, pour tenir compte des difficultés liées à la mise en place du nouveau système d'adhésion
- Tout adhérent qui a remis son paiement pour son adhésion est licencié même s'il n'a pas encore reçu sa licence, un tableau de suivi est géré par le secrétaire.
- Il faut bien suivre les indications du tutoriel. Quand l'adhérent reçoit un lien de la fédération pour créer son mot de passe, il doit ouvrir l'identifiant qui lui a été envoyé et cocher mot de passe oublié.
- **Cette année, nous avons atteint le quorum avec tout juste les 50% requis. Votre participation est donc essentielle, à défaut n'oubliez pas de nous faire parvenir une procuration. Si le quorum n'est pas atteint, il faut convoquer une nouvelle Assemblée Générale.**

FIN DE SEANCE 22:15 HEURES

Fait à Arbois le 15/09/2023

La Présidente



Le secrétaire

